



Rapport Compte Administratif 2019

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUILLET 2020

VILLE DE GARDANNE
Direction des Finances

RAPPORT COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Table des matières

1. Les équilibres budgétaires au terme de l'exercice 2019
 - a. Formation de l'épargne
 - b. Le financement de l'investissement

2. L'exécution du Budget de fonctionnement 2019
 - a. Les recettes de fonctionnement
 - i. Les dotations de l'Etat et les mécanismes de péréquation pour 2019
 - ii. Les ressources fiscales et parafiscales
 - iii. Les produits des services
 - iv. Les autres ressources de fonctionnement

 - b. Les dépenses de Fonctionnement
 - i. Les charges à caractère général
 - ii. Les charges de personnel
 - iii. Maintien de l'aide aux tissus associatif local
 - iv. Maitrise du niveau d'endettement
 - v. Les autres charges

3. L'exécution du Budget d'investissement 2019
 - a. Le financement de l'investissement en 2019

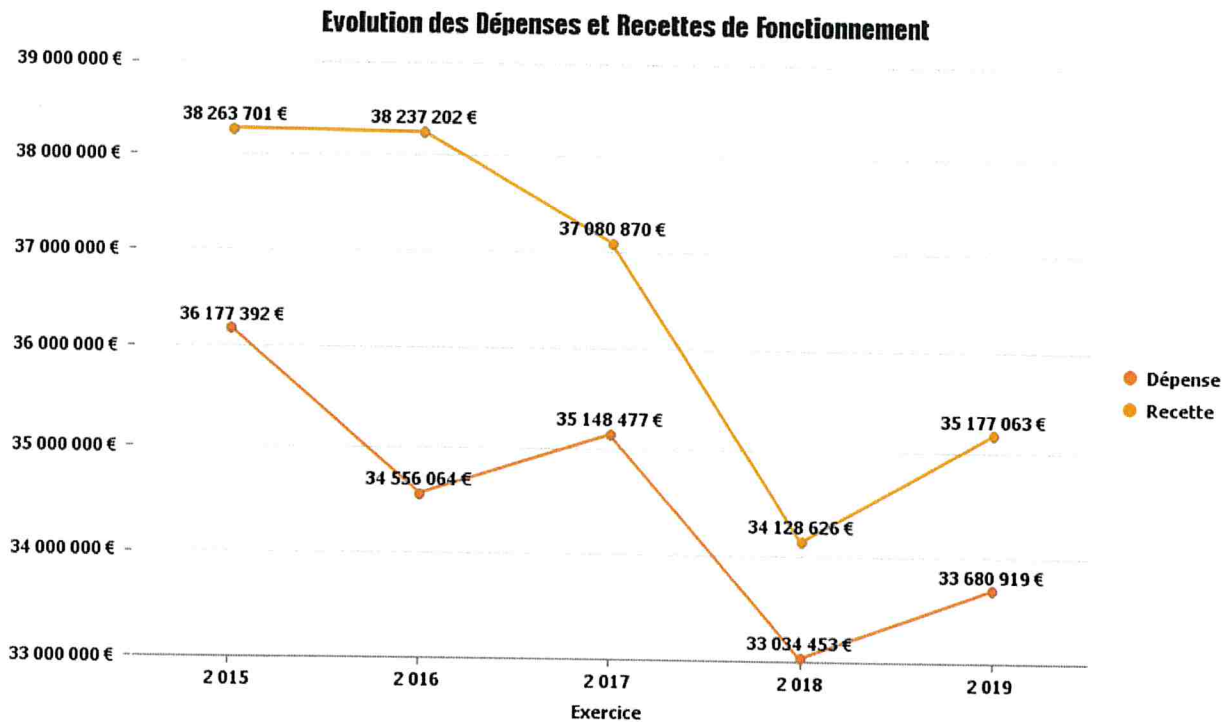
 - b. Les recettes d'investissement
 - i. Les fonds et réserves
 - ii. Les subventions
 - iii. L'emprunt

 - c. Les dépenses d'investissement
 - i. Le remboursement de la dette
 - ii. Les dépenses d'équipement

Conclusion

1. LES EQUILIBRES BUDGETAIRES AU TERME DE L'EXERCICE 2019

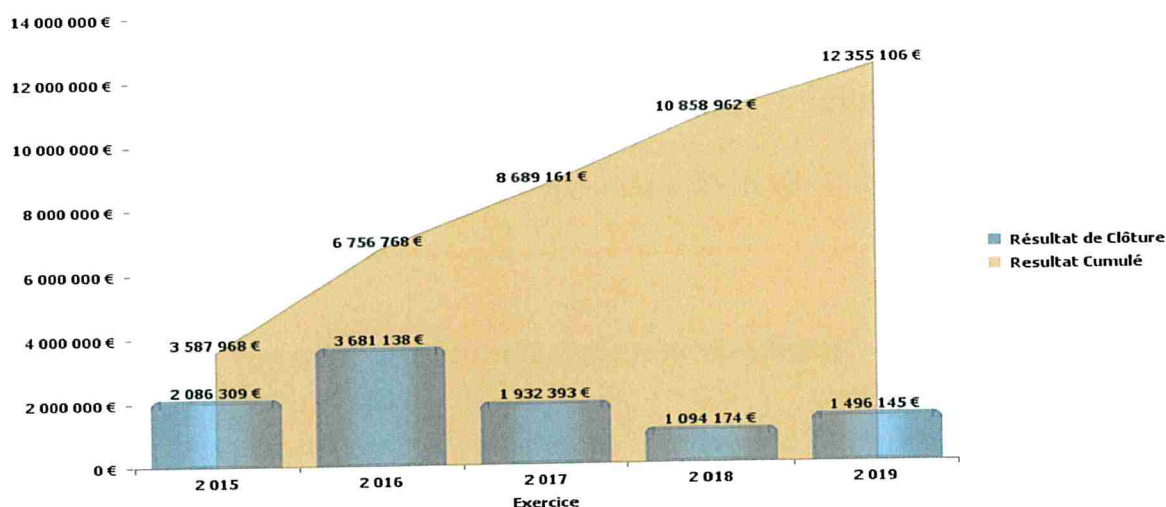
L'exécution du budget 2019 est marquée par un léger rebond de l'épargne brute de 500 000 €. Celui-ci s'explique par une hausse des recettes fiscales et parafiscales d'environ 800 000 euros, conjugué à un effort de maîtrise des charges de fonctionnement, qui elles n'ont augmenté que de 200 000 euros.



Cette inflexion de la dégradation de l'épargne, ne s'inscrit toutefois pas dans une tendance structurelle puisque la baisse des ressources de fonctionnement devrait s'accroître dans les prochaines années.

Cette amélioration constitue toutefois une aubaine pour la ville qui consolide ainsi son fonds de roulement, qui lui sera forcément nécessaire dans les prochaines années, à la fois pour engager des démarches structurelles en vue de préserver sa capacité d'autofinancement et garantir ainsi le renouvellement et la modernisation des équipements indispensables à la vie de la collectivité.

Evolution du Résultat de Fonctionnement



a. Formation de l'épargne

en k€	moyenne	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Produits de fonctionnement	-2,00%	37 392	37 778	37 664	35 602	33 377	33 870
Contributions directes	3,70%	8 290	8 768	9 046	9 220	9 447	9 931
Autres recettes fiscales	8,70%	1 351	1 565	1 761	1 789	1 861	2 054
Produit des services, du domaine et ventes diverses	3,00%	2 030	2 200	2 253	2 150	2 639	2 354
Reversements de fiscalité	-9,90%	7 398	6 816	6 861	6 633	4 363	4 392
DGF	-25,80%	3 515	2 638	1 744	1 140	928	792
Autres dotations et versements de l'Etat	-15,80%	1 262	1 069	982	727	561	535
Subventions et participations des partenaires	6,20%	1 243	1 913	1 436	1 556	1 227	1 676
FNGIR et DCRTP	0,00%	11 359	11 415	11 359	11 359	11 351	11 335
Ressources liées à la péréquation horizontale	n/a	0	0	215	192	198	237
Autres recettes	-9,80%	945	1 395	2 008	836	802	565
Charges de fonctionnement	-1,50%	33 501	34 437	32 615	32 487	30 801	31 025
Charges à caractère général	-7,10%	7 351	6 030	5 598	5 586	5 352	5 085
Charges de personnel nettes des remboursements	1,80%	21 449	22 778	22 560	22 915	22 934	23 406
Autres charges de gestion courante	-12,10%	4 054	4 021	3 692	3 595	2 101	2 131
Reversements de fiscalité	n/a	0	740	181	0	0	0
Péréquation horizontale	-21,60%	159	256	0	28	0	47
Autres dépenses	2,00%	98	243	250	90	167	108
Charges d'intérêts	-8,70%	390	369	334	273	247	247
Epargne de gestion	-6%	4 281	3 710	5 382	3 388	2 823	3 092
Charges d'intérêts	-9%	390	369	334	273	247	247
Epargne Brute	-6,10%	3 891	3 341	5 048	3 115	2 576	2 846
Remboursement du capital	-19,70%	860	883	1 468	687	421	287
Epargne Nette	-3,30%	3 031	2 458	3 580	2 428	2 155	2 558

Les produits de fonctionnement de la Ville ont diminué de 2% par an en moyenne sur le mandat. Les produits de fonctionnement traduites à l'habitant s'élèvent à 1 625€, niveau supérieur à la moyenne des communes de même strate (1 457€).

Face à cette baisse, les dépenses de même ordre ont diminué de 1,5% par an en moyenne, soit une réduction inférieure à celle des recettes. Les dépenses de fonctionnement s'élevaient à 1 489€ par habitant en 2019, niveau supérieur à la moyenne des communes de même strate (1 267€).

L'épargne brute dégagée est passée de 3,8M€ en 2014 à 2,8M€ en 2019, soit une baisse de 6,1% par an en moyenne. La réduction de la DGF explique en partie cette baisse. Entre 2014 et 2019, la perte cumulée de DGF représente 2,7 M€.

Le taux d'épargne brute est passé de 10,4% en 2014 à 8,4% en 2019, l'épargne a légèrement diminué sur la période, mais reste à un niveau correct. Le taux d'épargne de la ville en 2019 était inférieur à la moyenne des communes de même strate.

b. Le financement de l'investissement

en k€	moyenne	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Dépenses							
d'investissement	7 358	7 371	7 352	4 346	4 344	10 924	9 814
Dont dépenses							
d'équipement	7 253	7 370	7 342	4 062	4 344	10 924	9 476
Recettes							
d'investissement	5 050	2 705	4 985	5 703	4 766	5 239	6 902
Besoin de financement des investissements	2 309	4 666	2 368	-1 358	-422	5 685	2 912
Epargne brute	3 470	3 891	3 341	5 048	3 115	2 576	2 846
Variation de dette	66	-860	-883	-1 468	-687	1 579	2 713
Variation du fonds de roulement	1 227	-1 635	91	4 938	2 850	-1 530	2 646
Epargne nette	2 702	3 031	2 458	3 580	2 428	2 155	2 558
Emprunts nouveaux	833	0	0	0	0	2 000	3 000
Variation du fonds de roulement	1 227	-1 635	91	4 938	2 850	-1 530	2 646
FdR au 31/12	9 890	4 519	4 691	9 645	12 495	12 673	15 319
En-cours de dette au 31/12	7 689	8 779	7 896	6 428	5 741	7 320	9 966
Ratio de capacité de désendettement	2,3	2,3	2,4	1,3	1,8	2,8	3,5
Taux d'épargne brute	9,60%	10,40%	8,80%	13,40%	8,70%	7,70%	8,40%

La commune a investi à hauteur de 44,1M€ entre 2014 et 2019, soit 7,3M€ par an en moyenne. Les investissements ont été couverts à 68% en moyenne par an par les subventions et les ressources propres (FCTVA). Ainsi le besoin de financement moyen des investissements s'élevait à 2,3M€ par an. Le besoin de financement a été couverts par l'autofinancement, le recours à l'emprunt, et ponctuellement par le fonds de roulement (2014 et 2018).

Le fonds de roulement a fortement augmenté, il est passé de 4,5M€ en 2014 à 15,3M€ en 2019. L'encours de dette a également augmenté mais dans des proportions moins importantes. Il est passé de 8,7M€ en 2014 à 9,9M€ en 2019. Le ratio de capacité de désendettement est passé de 2,3 années en 2014 à 3,5 années en 2019, ce qui reste à un niveau favorable.

2. L'EXECUTION DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2019

a. Les recettes de Fonctionnement

			Recette	Recette	Recette	Recette	Recette	Recette
			Voté 2019	2019	2018	2017	2016	2015
E	042	Opérations d'ordre de	77 129 €	77 129 €	72 407 €	56 804 €	156 577 €	105 204 €
Total Type de Mouvement			77 129 €	77 129 €	72 407 €	56 804 €	156 577 €	105 204 €

R	002	Résultat de fonctionnement	10 858 962 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
	013	Atténuations de charges	658 059 €	382 605 €	658 007 €	586 338 €	401 960 €	361 119 €
	70	Produits des services. du	2 412 384 €	2 353 697 €	2 638 635 €	2 149 985 €	2 253 228 €	2 199 870 €
	73	Impôts et taxes	23 659 068 €	24 055 500 €	23 306 184 €	25 277 922 €	25 326 809 €	24 790 395 €
	74	Dotations et participations	6 635 014 €	6 896 191 €	6 630 356 €	7 337 960 €	8 075 408 €	9 574 329 €
	75	Autres produits de	640 766 €	532 569 €	718 958 €	672 350 €	1 977 008 €	1 163 785 €
	76	Produits financiers	0 €	749 €	897 €	851 €	840 €	883 €
	77	Produits exceptionnels	902 025 €	878 623 €	103 182 €	998 659 €	45 372 €	68 116 €
Total Type de Mouvement			45 766 279 €	35 099 934 €	34 056 219 €	37 024 066 €	38 080 625 €	38 158 497 €

Total Section	45 843 408 €	35 177 063 €	34 128 626 €	37 080 870 €	38 237 202 €	38 263 701 €
----------------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------

Les recettes de fonctionnement ont augmenté de 1 000 000 euros en 2019. Cette hausse résulte pour partie de la fiscalité et pour une autre part des actes de cessions qui atteignent cette année, 847 000 euros. Elle est néanmoins contenue par la baisse des revenus du domaine, ainsi que de moindres remboursements au titre de l'assurance du personnel.

i. Les dotations de l'Etat et les mécanismes de péréquation pour 2019

	Recette	Recette	Recette	Recette	Recette	Recette
	Voté 2019	2019	2018	2017	2016	2015
AUTRES	20 710 €	34 489 €	22 173 €	5 550 €	5 430 €	5 140 €
COMPENSATION	438 000 €	491 173 €	466 453 €	440 472 €	339 179 €	386 577 €
COMPENSATION S FISCALES	3 889 672 €	3 892 549 €	3 914 280 €	3 914 280 €	3 914 280 €	3 955 031 €
DCRTP	0 €	860 €	0 €	129 073 €	414 721 €	448 264 €
DCTP	596 608 €	568 340 €	678 568 €	848 826 €	1 410 607 €	2 263 345 €
DGF	0 €	3 723 €	0 €	3 910 €	4 257 €	4 531 €
Divers	208 000 €	223 995 €	249 695 €	291 311 €	332 927 €	374 543 €
DSU	1 482 024 €	1 681 062 €	1 299 186 €	1 704 538 €	1 654 007 €	2 136 898 €
SUBVENTIONS	6 635 014 €	6 896 191 €	6 630 356 €	7 337 960 €	8 075 408 €	9 574 329 €

Comme prévu, le bloc DGF décroît à un rythme de 100 000 euro par an avec en toile de fond la perspective pour la ville de ne plus percevoir à compter de 2020 la DSU, qui représentait en 2014 plus de 400 000 euros et qui n'a cessé de décroître graduellement depuis 2015.

Le poste subvention augmente fortement en raison du paiement par la CAF dont des tranche 2017 et 2018 du contrat enfance.

Notons également que la ville ne perçoit plus que 5 000 euros de l'Etat au titre des emplois d'avenir alors que la ville bénéficiait d'une aide de plus de 100 000 euros en 2016.

	Recette Voté 2019	Recette 2019	Recette 2018	Recette 2017	Recette 2016	Recette 2015
Autres	6 105 €	5 675 €	68 450 €	107 940 €	111 402 €	118 510 €
Autres communes						12 000 €
Autres organismes	1 346 500 €	1 518 036 €	1 108 696 €	1 424 300 €	1 363 632 €	1 750 527 €
Communes	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	
Communes membres du GFP	0 €	0 €	0 €	2 000 €		
Départements	60 800 €	57 932 €	88 180 €	32 000 €	66 082 €	83 125 €
Em plois d'avenir	5 619 €	0 €	5 619 €	41 007 €	107 176 €	105 930 €
Em plois jeunes	0 €	644 €				
GFP de rattachement	0 €	2 000 €	0 €	0 €	5 715 €	
Régions	63 000 €	96 775 €	28 241 €	97 292 €	0 €	66 806 €
	1 482 024 €	1 681 062 €	1 299 186 €	1 704 538 €	1 654 007 €	2 136 898 €

ii. Les ressources fiscales et parafiscales

	Recette Voté 2019	Recette 2019	Recette 2018	Recette 2017	Recette 2016	Recette 2015
ALLOCATION COMPENSATRICE CPA	4 363 258 €	4 392 324 €	4 363 258 €	6 441 467 €	6 441 467 €	6 412 867 €
Divers	0 €	188 €	0 €	191 352 €	99 433 €	181 281 €
DROIT DE MUTATIONS	800 000 €	983 536 €	818 202 €	710 651 €	704 392 €	618 213 €
DS CPA	0 €	0 €	0 €	0 €	419 257 €	403 311 €
FISCALITE LOCALE	9 902 500 €	10 025 440 €	9 539 420 €	9 310 490 €	9 133 959 €	8 846 268 €
FNGIR	7 444 310 €	7 442 008 €	7 436 585 €	7 444 310 €	7 444 310 €	7 460 256 €
FPIC	194 000 €	236 539 €	197 852 €	191 520 €	214 726 €	
MARCHE	270 000 €	271 077 €	261 537 €	260 759 €	266 804 €	258 286 €
TAXE SUR LA PUBLICITE	190 000 €	189 740 €	190 599 €	237 122 €	111 207 €	121 476 €
TAXE SUR L'ELECTRICITE	495 000 €	514 648 €	498 731 €	490 251 €	491 254 €	488 437 €
	23 659 068 €	24 055 500 €	23 306 184 €	25 277 922 €	25 326 809 €	24 790 395 €

Sur le volet fiscal, la hausse des taux d'imposition, conjuguée à la hausse des bases fiscales ont permis à la commune d'enregistrer une augmentation du produit des impôts locaux de l'ordre de 400 000 euros. **Cette hausse résulte au 2/3 de l'accroissement des bases taxables et pour 1/3 de l'augmentation de taux votée en 2019 par l'ancienne municipalité.**

Il convient également de mentionner la hausse importante des droits de mutations (100 000 euros), évolution liée à l'augmentation du volume de transaction sur la ville. En effet, la baisse des taux d'intérêts, la situation géographique de la ville idéale, et les prix du marché immobilier qui localement demeurent encore relativement accessibles, sont à l'origine de ce mouvement.

iii. Les produits des services

	Recette Voté 2019	Recette 2019	Recette 2018	Recette 2017	Recette 2016	Recette 2015
Divers	1 613 526 €	1 786 616 €	1 742 597 €	1 727 663 €	1 795 438 €	1 717 048 €
Eau et Assainissement Remboursements	0 €	0 €	189 274 €	0 €		
Budgets Annexes Remboursements métropole	192 240 €	109 151 €	220 190 €	170 640 €	170 101 €	118 702 €
Utilisation du Domaine public et	419 053 €	292 387 €	281 451 €	70 591 €	96 793 €	120 008 €
	187 566 €	165 544 €	205 123 €	181 090 €	190 896 €	244 112 €
	2 412 384 €	2 353 697 €	2 638 635 €	2 149 985 €	2 253 228 €	2 199 870 €

Le produit des services stricto-sensu est resté quasi-stable en 2019. Les remboursements de la métropole sont en baisse en raison de retard dans la prise en charge des dépenses engagées par la ville des conventions de gestion.

Vous trouverez ci-après par service, le montant des redevances perçues par la ville depuis 2015.

	Voté 2019	2019	2018	2017	2016	2015
Centre Technique Municipal	211 743 €	214 864 €	217 684 €	227 215 €	313 823 €	220 811 €
Direction Générale	3 000 €	1 563 €	2 932 €	1 846 €	2 389 €	1 075 €
Ressources Humaines	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	21 177 €
Secteur Culturel	127 063 €	168 498 €	132 452 €	137 806 €	132 998 €	135 650 €
Secteur Prévention	0 €	10 065 €	0 €	240 €	126 €	379 €
Service Enfance	204 800 €	217 304 €	229 676 €	225 262 €	199 339 €	180 435 €
Service Jeunesse	10 320 €	5 875 €	10 681 €	13 577 €	6 086 €	11 766 €
Service Petite Enfance	363 000 €	378 542 €	418 403 €	355 142 €	344 397 €	367 142 €
Service Restauration	657 600 €	755 239 €	680 903 €	741 312 €	780 951 €	747 999 €
Service Scolaire	11 000 €	10 887 €	10 310 €	19 938 €	10 418 €	14 436 €
Services Techniques	25 000 €	23 779 €	25 688 €	5 325 €	4 911 €	16 178 €
	0 €	0 €	13 867 €	0 €		
	1 613 526 €	1 786 616 €	1 742 597 €	1 727 663 €	1 795 438 €	1 717 048 €

iv. Les autres ressources de fonctionnement

	2019	2019	2018	2017	2016	2015
Atténuations de charges	658 059 €	382 605 €	658 007 €	586 338 €	401 960 €	361 119 €
Autres produits de gestion courante	640 766 €	532 569 €	718 958 €	672 350 €	1 977 008 €	1 163 785 €
Produits financiers	0 €	749 €	897 €	851 €	840 €	883 €
Produits exceptionnels	902 025 €	878 623 €	103 182 €	998 659 €	45 372 €	68 116 €
	2 200 851 €	1 794 546 €	1 481 044 €	2 258 198 €	2 425 180 €	1 593 903 €

Hors cessions, le montant des autres ressources de la ville enregistre une baisse de 300 000 euros dont la moitié peut être attribuée à un moindre remboursement par notre assureur des absences pour longue maladie, et l'autre moitié par la baisse des produits domaines (location de salles et bâtiments).

b. Les dépenses de Fonctionnement

			Dépenses	Dépense	Dépense	Dépense	Dépense	Dépense
			Voté 2019	2019	2018	2017	2016	2015
E	023	Virement à la section d'investissement	10 468 415 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
	042	Opérations d'ordre de transfert entre	2 420 000 €	2 273 644 €	1 575 585 €	2 075 356 €	1 538 718 €	1 379 088 €
Total Type de Mouvement			12 888 415 €	2 273 644 €	1 575 585 €	2 075 356 €	1 538 718 €	1 379 088 €
R	011	Charges à caractère général	5 949 886 €	5 085 475 €	5 351 573 €	5 586 022 €	5 598 403 €	6 030 351 €
	012	Charges de personnel et frais assimilés	24 049 079 €	23 788 487 €	23 592 238 €	23 501 503 €	22 961 598 €	23 139 332 €
	014	Atténuations de produits	106 000 €	47 258 €	50 832 €	28 391 €	181 281 €	996 101 €
	23	Immobilisations en cours						0 €
	65	Autres charges de gestion courante	2 408 026 €	2 130 847 €	2 100 950 €	3 594 819 €	3 691 808 €	4 020 542 €
	66	Charges financières	258 000 €	251 312 €	247 256 €	272 866 €	405 161 €	369 025 €
	67	Charges exceptionnelles	184 003 €	103 896 €	116 019 €	89 520 €	179 095 €	242 953 €
Total Type de Mouvement			32 954 994 €	31 407 275 €	31 458 868 €	33 073 121 €	33 017 346 €	34 798 304 €
Total Section			45 843 408 €	33 680 919 €	33 034 453 €	35 148 477 €	34 556 064 €	36 177 392 €

Les dépenses de fonctionnement ont été maîtrisées en 2019 et se situent au même niveau que l'année précédente.

i. Les charges à caractère général

	2019	2019	2018	2017	2016	2015
Divers	3 727 681 €	3 338 522 €	3 546 953 €	3 908 442 €	3 885 641 €	4 200 060 €
Fluides	2 222 205 €	1 746 953 €	1 804 620 €	1 677 580 €	1 712 762 €	1 830 291 €
	5 949 886 €	5 085 475 €	5 351 573 €	5 586 022 €	5 598 403 €	6 030 351 €

Lors du vote du budget 2019, il avait été demandé aux directions de proposer **des budgets en baisse de 5% par rapport aux crédits votés de l'année précédente**. Cet objectif a été atteint sans incidence sur la qualité de service offerte à la population.

Les charges de fluides se maintiennent, mais n'incluent pas cette année les consommations d'eau en raison de facturation de la REPA. Le montant estimé de ces consommations est estimé à 70 000 et pèsera sur les dépenses de 2020.

	2019	2019	2018	2017	2016	2015
Administration Générale	336 883 €	296 376 €	285 678 €	335 718 €	369 884 €	372 173 €
Centre Technique Municipal	2 600 106 €	2 509 719 €	2 570 065 €	2 469 276 €	2 436 761 €	2 796 344 €
Direction Générale	316 280 €	286 292 €	309 244 €	332 563 €	325 658 €	350 337 €
Finances	204 500 €	178 199 €	188 326 €	245 813 €	205 939 €	171 955 €
Finances Réserve	460 000 €	0 €	0 €	0 €		
Ressources Humaines	119 650 €	88 076 €	134 631 €	153 465 €	137 890 €	110 737 €
Secteur Culturel	361 646 €	332 186 €	364 671 €	402 824 €	370 170 €	493 425 €
Secteur Prévention	173 841 €	146 017 €	177 651 €	192 142 €	342 241 €	299 898 €
Secteur Solidarité	56 033 €	6 706 €	52 988 €	38 418 €	22 738 €	27 196 €
Service Enfance	63 985 €	60 609 €	75 393 €	72 515 €	83 412 €	93 675 €
Service Jeunesse	88 795 €	88 180 €	76 632 €	87 558 €	74 883 €	103 102 €
Service Petite Enfance	26 850 €	26 130 €	27 916 €	29 750 €	29 734 €	28 751 €
Service Restauration	660 723 €	614 892 €	655 985 €	693 946 €	712 583 €	779 058 €
Service Scolaire	230 782 €	241 423 €	213 050 €	248 392 €	233 226 €	205 119 €
Services Techniques	249 812 €	210 669 €	219 340 €	283 641 €	253 286 €	198 581 €
	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
	5 949 886 €	5 085 475 €	5 351 573 €	5 586 022 €	5 598 403 €	6 030 351 €

ii. Les charges de personnel

	2019	2019	2018	2017	2016	2015
Actions Economique	523 657 €	591 359 €	523 657 €	479 869 €	481 333 €	439 186 €
Administration Générale	7 265 869 €	7 222 497 €	7 259 029 €	7 251 863 €	7 014 567 €	6 779 252 €
Aménagements et Services	2 407 639 €	2 247 555 €	2 407 639 €	2 461 414 €	2 564 540 €	2 794 780 €
Culture	1 430 278 €	1 535 206 €	1 430 278 €	1 449 912 €	1 407 978 €	1 416 968 €
Enseignement Formation	6 220 349 €	7 077 465 €	6 220 349 €	5 804 030 €	5 515 696 €	5 478 789 €
Famille	2 119 199 €	2 146 591 €	2 119 199 €	2 136 687 €	2 027 238 €	2 048 213 €
Interventions Sociales et	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Logement	131 573 €	121 728 €	131 573 €	77 772 €	76 797 €	37 785 €
Opérations Non	450 000 €	0 €				
Sécurité	1 132 268 €	1 086 562 €	1 132 268 €	1 042 399 €	1 015 289 €	1 142 662 €
Sports et Jeunesse	2 368 245 €	1 759 523 €	2 368 245 €	2 797 556 €	2 858 160 €	3 001 697 €
	24 049 079 €	23 788 487 €	23 592 238 €	23 501 503 €	22 961 598 €	23 139 332 €

iii. Maintien de l'aide aux tissus associatif local

	Voté 2019	2019	2018	2017	2016	2015
CCAS	840 000 €	840 000 €	840 000 €	840 000 €	920 000 €	950 000 €
Divers	515 334 €	291 747 €	266 509 €	256 025 €	265 115 €	234 625 €
RT	120 000 €	119 402 €	110 849 €	100 130 €	18 240 €	86 130 €
SDISS	0 €	0 €	0 €	1 495 567 €	1 492 582 €	1 492 582 €
ST JOSEPH	70 000 €	80 965 €	70 900 €	67 968 €	76 800 €	78 815 €
Subventions aux Associations	862 692 €	798 733 €	812 692 €	835 130 €	919 071 €	1 178 390 €
	2 408 026 €	2 130 847 €	2 100 950 €	3 594 819 €	3 691 808 €	4 020 542 €

En 2019, les aides au tissu associatif local se situent au même niveau que l'année précédente. Quelques ajustements ont été proposés en fonction des dossiers déposés, mais dans son ensemble, le volume financier est resté identique.

En revanche la subvention accordée à l'école St Joseph a augmenté en raison des mesures adoptées par le gouvernement en vue de d'inclure dans le financement des écoles privées, celles qui accueillent des enfants en section de maternelle.

iv. Maitrise du niveau d'endettement

	Voté 2019	2019	2018	2017	2016	2015
66 Charges financières	258 000 €	251 312 €	247 256 €	272 866 €	405 161 €	369 025 €

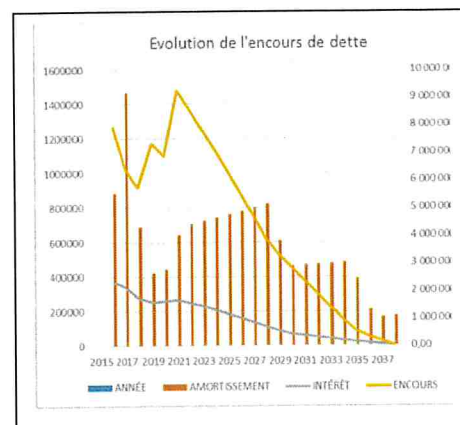
Evolution de la structure de la dette à long terme

ANNÉE	AMORTISSEMENT	INTÉRÊT	ANNUITÉ	ENCOURS
2020	641 342,12	267 698,82	909 040,94	9 236 204,14
2021	707 471,41	249 673,24	957 144,65	8 528 732,73
2022	724 334,58	228 693,77	953 028,35	7 804 398,15
2023	741 965,33	206 922,54	948 887,87	7 062 432,82
2024	760 398,89	184 830,79	945 229,68	6 302 033,93
2025	779 672,11	160 857,56	940 529,67	5 522 361,82
2026	799 823,60	136 486,05	936 309,65	4 722 538,22
2027	820 893,56	111 167,01	932 060,57	3 901 644,66
2028	608 282,24	85 092,22	693 374,46	3 293 362,42
2029	461 568,89	68 976,94	530 545,83	2 831 793,53
2030	466 379,85	60 404,80	526 784,65	2 365 413,68
2031	471 371,30	51 645,21	523 016,51	1 894 042,38
2032	476 550,01	42 811,24	519 361,25	1 417 492,37
2033	481 922,99	33 535,29	515 458,28	935 569,38
2034	387 497,77	24 512,53	412 010,30	548 071,61
2035	209 947,96	16 960,97	226 908,93	338 123,65
2036	165 948,66	10 648,97	176 597,63	172 174,99
2037	172 174,99	4 151,77	176 326,76	0,00
TOTAL GENERAL	9 877 546,26	1 945 069,72	11 822 615,98	66 876 390,48

Si l'encours de dette a augmenté au cours des deux dernières années, il n'en reste pas moins à un niveau relativement bas et représente seulement 7% des recettes de fonctionnement.

Malgré deux emprunts contractés en 2018 et 2019, le montant des intérêts versés aux organismes bancaires a diminué de 100 000 euros, par rapport à 2015, tandis que l'amortissement de la dette a perdu 200 000 par an sur le mandat.

Les taux particulièrement bas proposés par les banques ont permis à la collectivité de bénéficier de liquidités gratuites (taux réel proche de zéro au regard de l'inflation), et de financer un programme d'investissement important tout en préservant son fonds de roulement.



Les excédents de résultat réalisés les années précédentes permettront à la commune de procéder aux ajustements indispensables en section de fonctionnement sans augmenter la pression fiscale, ni obérer les capacités d'investissement futures de la ville.

L'Emprunt pentafix

La commune dispose depuis 2007 d'un contrat « Pentifix II » signé auprès de la Caisse d'Epargne Provence Alpes Corse. Ce contrat est un produit structuré classé 3E dans la Charte Gissler. Le contrat est construit en 3 phases.

La phase 1 est construite sur la base d'un « taux fixe simple ». La ville payera un taux fixe de 3,60% entre le 25/10/2007 et le 25/01/2016. Après cette date, les phases 2 et 3 reposent sur un montage « taux fixe alternatif ». Il s'agit de stratégie structurée dans lesquelles le taux payé sera :

- Soit un taux fixe bonifié tant que la barrière n'est pas franchie : écart entre le CMS 10 ans et le CMS 2 ans = 0,15% (phase 2) ou = 0,30% (phase 3).
- Soit un taux dégradé si la barrière est franchie. La commune payera un taux de 6,90% majoré de 5 fois l'écart entre les deux indices.

Phase 1			
<i>Du</i>	25/10/2007	<i>Au</i>	25/01/2016
<i>Montage</i>	Taux fixe 3,60%		
Phase 2			
<i>Du</i>	25/01/2016	<i>Au</i>	25/10/2025
<i>Montage</i>	Taux fixe 3.79 % si CMS10-CMS2 >= 0.15%; Sinon 6,90%-5*(CMS10 ans - CMS2ans)		
Phase 3			
<i>Du</i>	25/10/2025	<i>Au</i>	25/10/2037
<i>Montage</i>	Taux fixe 3.79 % si CMS10-CMS2 >= 0.30%; Sinon 6,90%-5*(CMS10 ans - CMS2ans)		

Dans tous les cas la façon de construire le produit financier est identique :

La banque cote le niveau du taux fixe pour les caractéristiques du contrat retenu (profil d'amortissement, périodicité et base de calcul). Elle valorise l'option qui est un « Cap » ou « taux plafond » sur la nature de la barrière retenue.

Le produit est construit comme si vous vendiez cette option. Le prix de vente est donc déduit du niveau du taux fixe pur ce qui explique que vous payiez un taux fixe bonifié lorsque la barrière n'est pas franchie. La rémunération de la banque est bien entendu intégrée dans le montage.

➤ L'apport du Fonds de soutien

Dans le cadre du pacte de confiance et de responsabilité conclu entre l'Etat et les collectivités locales le 16 juillet 2013, le Gouvernement a réaffirmé sa volonté d'apporter une solution pérenne et globale au problème des emprunts structurés les plus sensibles, contractés dans le passé par de nombreux organismes publics. Il a notamment décidé la création d'un Fonds de soutien doté de 100 M€ par an pendant une durée maximale de 15 ans, afin de venir en aide aux collectivités locales ayant souscrits des emprunts structurés à risque. Ce fonds a été créé à l'article 92 de la loi n° 2013-1278 du 29 décembre 2013 de finances pour 2014.

Le 24 février 2015, le gouvernement a annoncé que le fonds de soutien aux collectivités locales allait être porté à 3 milliards d'euros sur 15 ans, contre 1,5 milliards d'euros précédemment.

Cette décision a été prise après l'annonce de la Banque Nationale Suisse, le 15 janvier 2015 de dé plafonner le cours plancher euro-franc suisse fixé à 1,20 depuis novembre 2011. La banque helvétique a justifié ces décisions par les disparités entre les politiques monétaires de Réserve Fédérale Américaine (Fed) et la Banque Centrale Européenne (BCE) qui se sont traduites par un net affaiblissement de l'euro face au dollar, et par ricochet par une dépréciation du franc suisse face au billet vert.

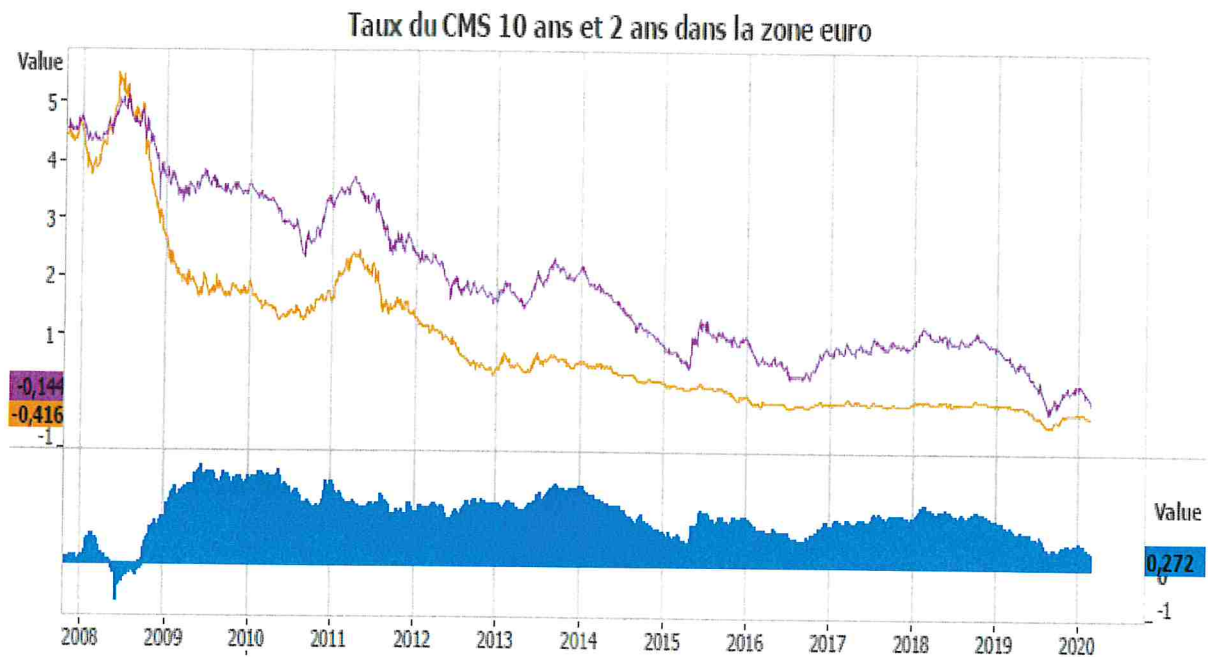
Cette décision a eu un impact fort pour les collectivités qui détiennent des emprunts indexés sur franc suisse. Le fonds de soutien s'est consacré en priorité sur ce type de contrat. Les produits indexés sur écarts de pente, comme le contrat détenu par la commune, ont bénéficié d'un faible taux de prise en charge par le fonds. En 2015, la commune a pris la décision de ne pas émarger au Fonds de soutien au regard des conditions de marché. Le faible taux de prise en charge par le fonds de soutien ne permettra pas de créer de situation économiquement favorable pour la commune en cas de réaménagement anticipé. La commune a cependant mis en place une politique de provision pour risque de taux qui demeure une solution dite de « propre assureur » bâtie selon les hypothèses décrites ci-après.

➤ **La position du contrat du contrat Pentifix II**

Le contrat est entré dans sa phase structurée depuis le 25 janvier 2016. Le tableau ci-dessous récapitule la position actuelle du contrat :

Montant Résiduel (au 25/01/2020)	Date de Tirage	Fin Module D'Intérêt	DVR	Fin Tirage	Taux Payé	Taux Actuariel Durée totale
2.285.022 €	25/10/2007	25/10/2025	5,75	25/10/2037	3,79%	3,80%

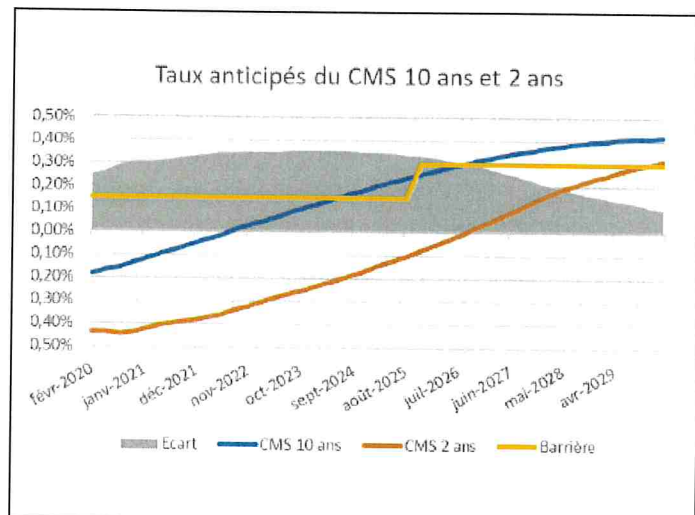
Il convient donc d'analyser la situation du marché à ce jour.



Depuis la signature du contrat, l'écart entre le CMS 10 ans et le CMS 2 ans a été inférieur à la barrière de 0,15% entre le 14 avril et le 10 octobre 2008. Depuis ce jour, l'écart entre les deux taux est d'environ 1,08% en moyenne. Actuellement, la commune paye le taux bonifié car l'écart entre les deux taux de CMS est de 0,272%, soit un taux supérieur à la barrière de 0,15%. Toutefois, l'écart s'est fortement réduit depuis mi 2019.

Le graphique ci-contre représente l'évolution des taux anticipés des CMS 10 ans et 2 ans jusqu'en février 2020

30 anticipé par le marché au 28 février 2020. Les taux anticipés sont calculés sur la base d'une construction mathématique et ne présagent en rien de la réalité future du marché. Ils permettent de dégager une tendance. La courbe des taux anticipés montre qu'à ce jour, le marché prévoit un franchissement de la barrière de 0,30% en novembre 2026, dans la première moitié de la phase structurée.



L'écart entre le CMS 10 ans et le CMS 2 ans sera inférieur à 0,30%.

Le tableau ci-dessous nous montre les différents niveaux de taux payés selon le niveau de taux anticipés par le marché et le surcoût budgétaire pour la ville en cas de franchissement de la barrière :

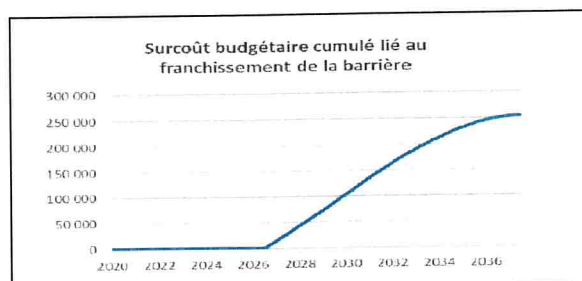
	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
CMS 10 ans*	-0,16%	-0,08%	0,00%	0,08%	0,16%	0,23%	0,29%	0,35%	0,39%	0,41%
CMS 2 ans*	-0,44%	-0,40%	-0,35%	-0,28%	-0,20%	-0,11%	-0,02%	0,10%	0,20%	0,28%
Ecart*	0,279%	0,318%	0,346%	0,354%	0,355%	0,342%	0,309%	0,251%	0,186%	0,135%
Taux bonifié	3,79%	3,79%	3,79%	3,79%	3,79%	3,79%	3,79%	3,79%	3,79%	3,79%
Taux calculé / taux anticipé*	3,79%	3,79%	3,79%	3,79%	3,79%	3,79%	3,79%	4,20%	5,71%	6,16%
FF taux bonifié*	86 164	82 627	78 956	75 148	71 197	67 098	62 845	58 433	53 855	49 105
FF taux anticipés*	86 164	82 627	78 956	75 148	71 197	67 098	62 845	64 526	81 128	79 824
Ecart (en €)*	-	-	-	-	-	-	-	6 093	27 274	30 719
Ecart cumulé*	-	-	-	-	-	-	-	6 093	33 367	64 086

*Moyenne des 4 échéances de l'année

La phase structurée du contrat a débuté en janvier 2016. La ville payera donc le taux fixe alternatif « bonifié » de 3,79% sur l'exercice 2020 si l'écart de CMS est supérieur à 0,15%. Le risque budgétaire reste contenu sur 2020.

La courbe des taux anticipés nous indique que la barrière sur le contrat ne serait franchie qu'à compter de 2027 ce qui laisse apparaître un risque de taux après cette date. Les phases structurées (phase 2 et 3) du contrat ont des durées de vie relativement longues (21 ans).

La formule de calcul du taux d'intérêt comporte un multiplicateur, ce qui amplifiera l'impact sur le taux payé par la ville. En appliquant les taux anticipés par le marché connus 28 février 2020, la barrière serait franchie entre 2027 et 2037 avec des taux payés entre 5,44% et 8,07%. Ces niveaux de taux entraineraient un surcoût budgétaire cumulé de près de 255K€.



v. Les autres charges

		Voté 2019	2019	2018	2017	2016	2015
014	Atténuations de produits	106 000 €	47 258 €	50 832 €	28 391 €	181 281 €	996 101 €
67	Charges exceptionnelles	184 003 €	103 896 €	116 019 €	89 520 €	179 095 €	242 953 €

Dans le cadre de la procédure annuelle relative au prélèvement financier sur les ressources fiscales au titre de l'article L.302-7 du Code de la Construction et de l'Habitation, la commune de Gardanne a été soumise audit prélèvement en 2018 en raison de la perte d'éligibilité de la Dotation Solidarité Urbaine (DSU). N'ayant pas effectué de dépenses déductibles pendant le pénultième exercice (soit en 2016 pour 2018), une pénalité de 50 831,55 €, affectée à la Métropole, a été infligée à la commune en 2018. Cette décision a bien entendu, été fortement contestée par la commune qui a notamment interpellé le préfet à plusieurs reprises.

En 2019, la ville a évité cette taxation en justifiant de travaux importants réalisés en 2017 dans le cadre du PUP Fond de Garach notamment.

3. L'EXECUTION DU BUDGET D'INVESTISSEMENT 2019

a. Le financement de l'investissement en 2019

En 2019, la ville a réalisé un montant de dépenses d'équipement de 10 Md'€. Ces investissements ont été financés à hauteur de 5 millions d'euros par l'encaissement de subventions et divers versements de l'Etat (FCTVA et TAM notamment) pour 1 Md'€.

Le besoin de financement des investissements, qui se chiffre à 2,9 Md'€, a été couvert par l'emprunt en 2019. L'épargne dégagée en section de fonctionnement a donc abondé le fonds de roulement qui atteint désormais 15 millions d'euros.

La décision de financer l'investissement par l'emprunt plutôt que par la CAF ou les réserves, s'explique par la faiblesse des taux d'intérêts (0,87% pour l'emprunt concerné) pratiqués par le secteur bancaire en 2019.

Cela a permis à la ville de financer 10 millions de travaux tout en préservant la section de fonctionnement de plus en plus contrainte.

Dépenses d'investissement	7 358	7 371	7 352	4 346	4 344	10 924	9 814
Dont dépenses d'équipement	7 253	7 370	7 342	4 062	4 344	10 924	9 476
Recettes d'investissement	5 050	2 705	4 985	5 703	4 766	5 239	6 902
Besoin de financement des investissements	2 309	4 666	2 368	-1 358	-422	5 685	2 912
Epargne brute	3 470	3 891	3 341	5 048	3 115	2 576	2 846
Variation de dette	66	-860	-883	-1 468	-687	1 579	2 713
Variation du fonds de roulement	1 227	-1 635	91	4 938	2 850	-1 530	2 646
Epargne nette	2 702	3 031	2 458	3 580	2 428	2 155	2 558
Emprunts nouveaux	833	0	0	0	0	2 000	3 000
Variation du fonds de roulement	1 227	-1 635	91	4 938	2 850	-1 530	2 646
FdR au 31/12	9 890	4 519	4 691	9 645	12 495	12 673	15 319
En-cours de dette au 31/12	7 689	8 779	7 896	6 428	5 741	7 320	9 966
Ratio de capacité de désendettement	2,3	2,3	2,4	1,3	1,8	2,8	3,5
Taux d'épargne brute	9,60%	10,40%	8,80%	13,40%	8,70%	7,70%	8,40%

a. Les recettes d'investissement en 2019

			Voté 2019	2019	2018	2017	2016	2015
E	021	Virement de la section de Opérations d'ordre de	10 468 415 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
	040		2 420 000 €	2 273 644 €	1 575 585 €	2 075 356 €	1 538 718 €	1 379 088 €
Total Type de Mouvement			12 888 415 €	2 273 644 €	1 575 585 €	2 075 356 €	1 538 718 €	1 379 088 €
I	041	Opérations patrimoniales	0 €	0 €	21 533 €	457 620 €	12 600 €	0 €
Total Type de Mouvement			0 €	0 €	21 533 €	457 620 €	12 600 €	0 €
R	001	Solde d'exécution Produits des Dotations, fonds divers Subventions d'investisse	1 814 043 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
	024	Emprunts et dettes immobilisations en Autres opérations sous	153 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	
	10		850 873 €	837 400 €	854 951 €	1 560 695 €	1 720 042 €	2 585 530 €
	13		7 246 173 €	5 195 923 €	4 242 549 €	2 369 682 €	4 458 872 €	3 842 398 €
	16		3 000 000 €	3 000 000 €	2 000 000 €	0 €	0 €	1 900 €
	23		0 €	0 €	0 €	0 €	15 548 €	
	27		0 €	21 670 €	64 998 €	0 €	21 666 €	21 666 €
	4582		1 586 371 €	206 140 €	55 549 €			
Total Type de Mouvement			14 650 460 €	9 261 132 €	7 218 047 €	3 930 377 €	6 216 128 €	6 451 494 €
Total Section			27 538 874 €	11 534 776 €	8 815 165 €	6 463 353 €	7 767 446 €	7 830 582 €

i. Les Fonds et réserves

Le **Fonds de compensation de TVA** (FCTVA) accuse une nouvelle baisse en 2019 qui s'explique par la prise en compte des dépenses d'investissement retracées dans le compte Administratif 2017. En effet la procédure de droit commun prévoit que le FCTVA soit versé deux ans après la réalisation des dépenses.

ii. Les subventions

En 2019, la ville a encaissé près de 5,2 millions de subventions d'investissement en 2019 : 4,2 millions dans le cadre du CCPD (Métropole), et 900 000 euros du Département.

Vous trouverez ci-après un tableau récapitulatif de l'ensemble des financements obtenus en 2019 de nos partenaires financiers.

	Recette	Recette	Recette	Recette	Recette	Recette
	Voté 2019	2019	2018	2017	2016	2015
Amendes de police	169 167 €	93 375 €	206 797 €	0 €	80 301 €	106 117 €
Autres	0 €	0 €	2 436 €	0 €	1 226 799 €	876 724 €
Départements	0 €	898 977 €	957 686 €	170 454 €	1 255 945 €	899 600 €
Etat et établissements	0 €	37 477 €	70 908 €	0 €	80 552 €	13 086 €
GFP de rattachement	3 285 188 €	4 117 534 €	2 962 967 €	2 199 228 €	1 815 275 €	1 920 380 €
Participations pour voirie et réseaux	0 €	28 970 €	41 756 €			
Régions	0 €	19 590 €	0 €	0 €	0 €	26 490 €
	3 454 355 €	5 195 923 €	4 242 549 €	2 369 682 €	4 458 872 €	3 842 398 €

iii. L'emprunt

La ville a souscrit un emprunt de 3 millions d'euros en 2019, remboursable sur 15 ans au taux de 0,87%.

b. Les dépenses d'investissement en 2019

		Voté 2019	2019	2018	2017	2016	2015	
E	040	Opérations d'ordre de	77 129 €	77 129 €	72 407 €	56 804 €	156 577 €	105 204 €
Total Type de Mouvement			77 129 €	77 129 €	72 407 €	56 804 €	156 577 €	105 204 €
I	041	Opérations patrimoniales	0 €	0 €	21 533 €	457 620 €	12 600 €	0 €
Total Type de Mouvement			0 €	0 €	21 533 €	457 620 €	12 600 €	0 €
R	13	Subventions d'investissement	406 000 €	337 557 €				
	16	Emprunts et dettes	442 000 €	287 383 €	421 158 €	687 274 €	1 471 957 €	893 649 €
	20	Immobilisations	1 198 431 €	247 526 €	132 658 €	370 430 €	217 297 €	239 956 €
	204	Subventions d'équipement	1 143 080 €	4 573 €	4 573 €	915 €	2 744 €	7 318 €
	21	Immobilisations	4 290 710 €	776 495 €	2 638 014 €	943 187 €	929 608 €	1 583 492 €
	23	Immobilisations en participation	17 564 353 €	8 447 821 €	8 092 821 €	3 029 481 €	2 912 431 €	5 510 745 €
	26	Autres	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	50 €
	27	Immobilisations	830 800 €	0 €	0 €	0 €	279 548 €	
	4581	Opérations sous	1 586 371 €	206 140 €	55 549 €			
	4582	Opérations sous	0 €	0 €	0 €			
Total Type de Mouvement			27 461 745 €	10 307 495 €	11 344 774 €	5 031 286 €	5 813 585 €	8 235 210 €
Total Section			27 538 874 €	10 384 624 €	11 438 714 €	5 545 711 €	5 982 762 €	8 340 414 €

i. Le remboursement de la dette

Comme évoqué précédemment, le montant relatif au remboursement de la dette est en constante diminution depuis 2013. En 2019, 442 000 euros ont été remboursés à nos différents prêteurs bancaires, tandis que ce montant atteignait 850 000 euros en 2013.

Il est à prévoir une prochaine augmentation de ce poste de dépenses dès l'année prochaine, puis en 2021, puisque la ville a contracté un emprunt de 2 000 000 millions d'euros en 2018 et un second en 2019 de 3 millions d'euros.

ANNÉE	AMORTISSEMENT	INTÉRÊT	ANNUITÉ	ENCOURS
2015	882 745,18	370 610,47	1 253 355,65	7 896 368,76
2016	1 468 040,61	341 883,15	1 880 819,21	6 428 328,28
2017	687 042,72	278 716,68	965 759,40	5 741 285,56
2018	421 158,09	250 710,16	671 868,25	7 320 127,47
2019	442 581,21	257 330,03	699 911,24	9 877 546,26
2020	641 342,12	267 698,82	909 040,94	9 236 204,14
2021	707 471,41	249 673,24	957 144,65	8 528 732,73

ii. Les dépenses d'équipement

Elles sont retracées budgétairement sur les chapitres 20 à 27. En 2019, ce sont les travaux liés à la cuisine centrale, à l'entretien de la voirie, à l'entretien des bâtiments communaux (notamment scolaires) ainsi qu'à la création de liaisons fibre optique qui ont mobilisé le plus de moyens. La ville a également engagé 600 000 euros, pour la rénovation de ses aires de jeux. Notons également, l'effort important fournis par les services de la ville pour le gros entretien des bâtiments communaux retracé notamment dans l'opération Travaux récurrents.

Vous trouverez ci-après par thématique, le montant des travaux réalisés en 2019 ainsi que les montants reportés sur l'exercice 2019.

		2019	2019
		D	R
13	Subventions d'investissement	337 557 €	5 195 923 €
20	Immobilisations incorporelles	247 526 €	
204	Subventions d'équipement versées	4 573 €	
21	Immobilisations corporelles	776 495 €	
23	Immobilisations en cours	8 447 821 €	
27	Autres immobilisations financières		21 670 €
		9 813 972 €	5 217 593 €

	2019	2019
	D	R
01-Voirie	1 487 067 €	1 026 503 €
02-Habitat		150 000 €
03-Equipements Communaux/Scolaires Et Salle Polyvalente	5 723 913 €	2 197 776 €
04-Réhabilitation	101 172 €	21 357 €
05-Equipements Sportifs	741 184 €	414 565 €
06-Plantation d'arbres		8 063 €
07-Equipements Culturels	153 717 €	85 791 €
10-Eclairage Public et Réseaux Secs	598 501 €	167 541 €
11-Economie d'Energie	61 325 €	12 685 €
12-Accessibilité	34 987 €	46 001 €
13.1-Equipements Informatiques	241 940 €	73 276 €
13-Divers	670 165 €	1 014 034 €
14-Opérations Transférées à la Métropole	206 140 €	206 140 €
	10 020 112 €	5 423 733 €

		2019	2019
		D	R
13030	TRAVAUX VOIRIE	175 932 €	169 082 €
13032	TRAVAUX DE SIGNALISATION ET MOBILIER URBAIN	66 280 €	23 048 €
1502	FONT DE GARACH	420 572 €	493 €
200102	AMENAGEMENT AVENUE D'ARMENIE	40 674 €	596 540 €
200336	RD7 ROUTE DE MIMET		138 €
201105	CHEMIN DE LA BONDE	806 €	11 407 €
201107	AMENAGEMENT AIRES DE JEUX	517 700 €	151 969 €
201801	Conseil de Quartier Collevieille	199 372 €	72 917 €
201802	Conseil de Quartier Vieille Ville	65 311 €	790 €
3266	CIMETIERE	420 €	119 €
01-Voirie		1 487 067 €	1 026 503 €

201814	ACQUISITION CASARIN		150 000 €
02-Habitat			150 000 €

11001	TRAVAUX BATIMENTS SCOLAIRES/ ENFANCE	275 880 €	218 379 €
11004	TRAVAUX ABORDS BATIMENTS ADMINISTRATIFS	12 832 €	4 631 €
11005	TRAVAUX BATIMENTS ADMINISTRATIFS	83 791 €	29 730 €
11006	TRAVAUX BATIMENTS PETITE ENFANCE	14 666 €	4 748 €
11009	TRAVAUX BATIMENTS RESTAURATION	16 037 €	8 683 €
11014	TRAVAUX BATIMENTS ASSOCIATIFS	4 629 €	
12003	TRAVAUX CHAUFFERIE	83 539 €	34 952 €
1302	FOYER 3EME AGE	189 827 €	690 575 €
1303	GROUPE SCOLAIRE BIVER	495 195 €	417 542 €
1501	CUISINE CENTRALE	4 371 947 €	687 500 €
200626	RENOVATION DES TOITURES ET FACADES	4 573 €	915 €
201606	ETUDE CARTE SCOLAIRE		1 425 €
201701	Création dortoirs et ABCdaires Ecole Veline		11 462 €

201707	Travaux PPMS crèches, maternelles et primaires		2 316 €
201708	Restructuration partielle Ecole Pitty	192 €	80 €
201807	Menuiseries Les aires		18 089 €
201808	Faux plafond Brassens		12 664 €
201809	Sanitaires Biver	53 297 €	3 240 €
3123	INFORMATIQUE DANS LES ECOLES	37 169 €	22 402 €
3285	CABLAGES ECOLES	80 338 €	28 442 €
03-Equipements Communaux/Scolaires Et Salle Polyvalente		5 723 913 €	2 197 776 €
200902	MAISON DE LA FORMATION	84 514 €	11 945 €
3065	SITE MORANDAT		593 €
3080	AILEFROIDE	14 415 €	8 657 €
3125	MAISON DE LA FORMATION ST PIERRE PERFORM	2 244 €	162 €
04-Réhabilitation		101 172 €	21 357 €
11002	TRAVAUX BATIMENTS SPORTIFS	168 166 €	33 086 €
201508	CONTROLE D'ACCES - DIVERS	9 159 €	12 909 €
201709	Pelouse synthétique et création de vestiaires Stade Curet et synthétique Collevieille	535 005 €	367 811 €
201803	Parquet Gymnase Cosec	28 854 €	760 €
05-Equipements Sportifs		741 184 €	414 565 €
12073	PLANTATION ARBRES ET ARBUSTES		8 063 €
06-Plantation d'arbres			8 063 €
11003	TRAVAUX BATIMENTS SOCIO/CULTURELS	33 656 €	25 813 €
201018	POLE CULTUREL MORANDAT		25 000 €
201030	CINEMA 3 CASINO	9 114 €	6 500 €
201703	Salle de Spectacles	4 620 €	1 925 €
201804	Facade Maison du Peuple	35 854 €	2 425 €
201805	Médiathèque	26 800 €	6 847 €
201810	Ecole d'Arts Plastiques et de Musique		2 201 €
3181	ORCHESTRE A L'ECOLE		2 083 €
3300	FONDS DOCUMENTAIRE	43 673 €	12 998 €
07-Equipements Culturels		153 717 €	85 791 €
13031	TRAVAUX ECLAIRAGE PUBLIC	88 505 €	46 645 €
19001	TRAVAUX RESEAUX ET TELEPHONIE	108 065 €	55 746 €
19002	ALARMES	42 506 €	11 957 €
200802	VIDEO PROTECTION	3 292 €	788 €
201605	NICE RESEAUX SECS	102 245 €	
201609	FIBRE OPTIQUE	253 888 €	35 007 €
201815	Extension réseau d'électricité allée du Gymnase		17 398 €
10-Eclairage Public et Réseaux Secs		598 501 €	167 541 €
18001	ECONOMIES D'ENERGIES	27 571 €	11 501 €
201413	VEHICULES ELECTRIQUES	31 362 €	
3318	Villes à énergies positives	2 392 €	991 €
3328	CHEMIN DES ENERGIES		192 €
11-Economie d'Energie		61 325 €	12 685 €
11008	ACCESSIBILITE	34 987 €	46 001 €
12-Accessibilité		34 987 €	46 001 €

201214	SALLE SERVEUR MORANDAT	60 883 €	25 368 €
3072	SITE INTERNET- FRAIS DE TELECOMMUNICATION	1 134 €	
3122	DEMATERIALISATION	23 561 €	14 921 €
3259	LOGICIELS METIERS	81 272 €	3 767 €
3273	CLIENTS LEGERS	22 502 €	
3274	SERVEURS CENTRAUX	52 588 €	29 220 €
13.1-Equipements Informatiques		241 940 €	73 276 €
11010	MOBILIER ET MATERIEL HORS OPERATION	154 383 €	111 697 €
11011	MATERIEL INFORMATIQUE HORS OPERATION	31 330 €	5 981 €
11012	RENOUVELLEMENT PARC AUTO	77 551 €	56 393 €
16061	AMENAGEMENT ABRIS CONTAINERS	40 630 €	1 007 €
17071	PROGRAMME ANNUEL FORET COMMUNALE	24 576 €	
17072	DIVERS TRAVAUX FORET	29 382 €	12 477 €
20020	ACQUISITIONS FONCIERES	60 128 €	570 €
200701	AMENAGEMENT PARC DE VALABRE	3 253 €	1 355 €
201410	FERME AGRO ECOLOGIQUE	24 263 €	15 864 €
201611	SIGNALISATION ELECTRONIQUE COURS DE LA REPUBLIQUE	739 €	
201812	ACQUISITION SITE ENEDIS		660 394 €
201813	ACQUISITION EPICERIE SOCIALE ET SOLIDAIRE	113 018 €	2 498 €
201816	PERIL IMMINENT	87 534 €	
201902	Extension Réseau Route de mimet		28 970 €
3135	SUIVI AUDIO VISUEL	2 731 €	
3171	VANDALISME REPARATIONS SUITE ACTES DE MALVEILLANCES		462 €
3184	SINISTRES	3 433 €	1 321 €
		17 214 €	115 045 €
13-Divers		670 165 €	1 014 034 €
M3	AIRES DE STATIONNEMENT	8 523 €	8 523 €
M5	EAUX PLUVIALES	156 376 €	156 376 €
M6	COMPETENCE SERVICE PUBLIC DE DEFENSE EXTERIEURE CONTRE L'INCENDIE (DECI)	34 896 €	34 896 €
M9	COMPÉTENCE ZONES D'ACTIVITÉ INDUSTRIELLE,	6 345 €	6 345 €
14-Opérations Transférées à la Métropole		206 140 €	206 140 €
Somme :		10 020 112 €	5 423 733 €

CONCLUSION

L'exécution du budget 2019 est dans la continuité des exercices précédents avec des contraintes externes (baisse de la DGF, conventions de gestion avec la Métropole) et internes (rigidité des dépenses, poids de la masse salariale) qui obligent la collectivité à rationaliser ses dépenses.

Les indicateurs financiers permettent de constater la bonne santé financière de la ville. La section de fonctionnement permet à nouveau de dégager une épargne brute garante du respect des équilibres financiers.

La commune de Gardanne a donc les moyens de mettre en œuvre les politiques publiques de la nouvelle municipalité avec un service public diversifié et de qualité, et de réaliser son programme d'investissement ambitieux pour un meilleur cadre de vie à Gardanne et Biver.

